

Zeitschrift:	Schweizer Erziehungs-Rundschau : Organ für das öffentliche und private Bildungswesen der Schweiz = Revue suisse d'éducation : organe de l'enseignement et de l'éducation publics et privés en Suisse
Herausgeber:	Verband Schweizerischer Privatschulen
Band:	61 (1988)
Heft:	[5]
Anhang:	Bildungspolitische Beilage der Schweizer Erziehungs-Rundschau 5/1988 = Supplément de la Revue suisse d'éducation 5/1988

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 14.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Suite au débat télévisé «Table ouverte» du mois de mars, nous avons jugé intéressant de publier les interviews de MM. de Haller et Christian Bless telles qu'elles ont été recueillies par «LA NOUVELLE REVUE DE LAUSANNE»

P.I.... ou l'autre voix des parents d'élèves

Lorsque, dans le débat toujours actuel des problèmes scolaires, on pense à un interlocuteur des autorités, c'est l'APE qui vient à l'esprit. Mais, une rencontre avec Thierry de Haller nous a permis de faire le point sur une autre association de parents: le Groupe PI (Parents intéressés), dont il est président.

Créée de manière informelle par M. de Haller et quelques amis, pour lutter contre l'initiative «Une meilleure école pour tous» l'association a pris depuis une forme officielle et beaucoup d'ampleur, à en croire les propos de son président. Plusieurs centaines de membres en font maintenant partie et les adhésions ne cessent d'augmenter.

Les relations avec le Département de l'instruction publique ont subi des aléas. Après une prise de contacts prometteuse et quelques entrevues avec M. Pierre Cevey, un malentendu sur un article-annonce paru dans un grand quotidien lausannois a suspendu le dialogue, regrette M. de Haller.

La grande majorité des adhérents ont

leurs enfants à l'école publique, comme mois, précise-t-il. Des enseignants, inquiets de l'évolution des programmes scolaires font également partie du Groupe PI.

Pour Thierry de Haller, les principaux problèmes sont les suivants:

- Les parents ne savent plus ce qu'on enseigne à leurs enfants;
- Quelques «idéologues» bien installés au DIP décident des réformes sans que les non-spécialistes puissent y comprendre grand-chose;
- Ces nouvelles méthodes avalisées, plus ou moins, par les élus sont testées sur les enfants sans que les parents soient consultés. (M. de Haller se demande d'ailleurs comment le bilan, promis au bout de neuf ans, pourra être conséquent, puisque les anciennes méthodes auront disparu.)

Le président du Groupe PI souhaiterait avoir des contacts avec les autorités pour en parler, estimant que l'APE n'est pas vraiment représentative de l'ensemble des parents. Et il part de l'idée que, tant du côté du DIP (avec un gros point d'interrogation sur les idéologues déjà cités), que du côté des parents et des enseignants, tout le monde recherche le bien des enfants. Le dialogue ne peut donc être que souhaitable et constructif.

Il trouve d'ailleurs que la voie usuelle, normale, est d'avoir ses enfants à l'école publique, tout en estimant juste et démocratique que les familles aient la possibilité financière du choix de l'enseignement. D'où sa proposition de «Bon scolaire».

Pour défendre les idées du Groupe PI, un journal est édité, le «208», dont trois numéros sont déjà sortis. Diverses prises de position ont été ainsi exprimées, entre autres par des députés de «couleurs» politiques différentes. M. de Haller estime donc que ses propositions semblent correspondre à

une large audience et il en veut pour preuve le nombre d'abonnements croissant.

Il ajoute en forme de déclaration d'intention que son souci n'est pas de «casser» du politicien ou de chercher des chicanes au DIP, mais qu'il est de son devoir, comme celui de tous les pères et mères, de veiller attentivement à l'enseignement des enfants. Dans le but bien évident de les préparer à la vie actuelle ainsi qu'à devenir des hommes et des femmes de cœur et de raison.

Libre choix et bon scolaire

A fin d'approfondir les questions soulevées par cette association de parents, une interview de Christian Bless, responsable du groupe de travail «Bon scolaire» nous a paru intéressante.

(NRL) Qu'est-ce qui vous a incité à travailler avec le Groupe PI?

(C.B.) J'ai eu sous les yeux une brochure qui mentionnait «Bon scolaire» et je me suis adressé au Groupe PI, très intéressé par cette suggestion. Un groupe de travail a ensuite été constitué pour étudier cette question.

Si on vous dit: «L'école privée est faite pour le rattrapage ou pour les enfants inadaptés», que répondez-vous?

C'est un procès d'intention malveillant et une ignorance totale de la réalité scolaire dans le monde des écoles privées.

Est-ce une formation mercantile des enfants?

L'aspect commercial ou mercantile est une question secondaire que les adversaires de l'école privée montent en épingle. Force est de constater que cette forme de scolarité répond aux besoins d'un grand nombre de familles. Par ailleurs, il faut noter que la gestion financière est un problème beaucoup plus ardu qu'il n'y paraît. Quoi qu'il en soit, une école qui ferait des bénéfices prouverait qu'elle satisfait les personnes qui s'adressent à elle. Certains semblent préférer des institutions qui sont des gouffres financiers et envient apparemment le succès des autres. Je ne suis pas de ceux-là.

Qu'est-ce qui pousse les parents à mettre leurs enfants dans une école privée?

Les motivations sont très diverses. Certains le font pour des raisons religieuses, mais c'est là la minorité. La plupart le font par choix délibéré d'un

environnement pédagogique qui leur paraît mieux former et préparer leurs enfants pour l'avenir.

L'école publique est-elle un bastion de la démocratie?

Il s'agit là effectivement d'un slogan régulièrement asséné au public et qui me semble sans fondement. Ce sont des mots creux que les adversaires de la liberté scolaire utilisent pour éviter de répondre aux propositions que nous avons faites.

Les enfants doivent-ils retrouver le même climat d'éducation et de croyance à l'école et à la maison, ou au contraire pensez-vous que le «brassage» est préférable et ouvre davantage l'esprit?

L'enseignement dispensé à l'école ne doit en aucun cas contredire l'éducation donnée au sein de la famille. Celle-ci assume un rôle primordial que l'école doit soutenir et prolonger, et il n'est pas souhaitable qu'à un jeune âge les enfants subissent des influences contradictoires. Quant au «brassage», on peut relever qu'en Suisse il se fait, du moins pour les garçons, par le biais du service militaire, mais à un stade où les jeunes hommes ont déjà pu affirmer leur personnalité.

L'école publique est-elle politisée?

Il n'existe pas de neutralité idéologique. Tout système pédagogique porte en lui une vision de l'homme et de sa destinée. Ainsi, il n'est pas besoin que l'enseignement soit dispensé par des maîtres fortement imprégnés d'une idée politique pour que cet enseignement soit teinté philosophiquement ou idéologiquement.

Cela dit, je ne pense pas que les ensei-

gnants de l'école publique soient plus politisés que ceux du privé.

Vous avez défendu, lors d'une émission de télévision, l'idée du «Bon scolaire». Deux représentantes de l'APE semblaient résolument contre ce projet, en avez-vous été surpris?

Cette émission a mis en évidence le fait que les oppositions n'étaient pas motivées essentiellement par des questions d'opportunité ou d'organisation (qui ne sont en fait que des prétextes). Des personnes qui ont suivi l'émission ont eu la nette impression que les représentantes des associations de parents mentionnées rejetaient nos propositions parce qu'elles restituait aux parents une initiative et une compétence en matière d'éducation que l'Etat leur a confisquées de fait.

Ne pensez-vous pas que beaucoup de parents n'assument pas leurs responsabilités vis-à-vis de leurs enfants?

Les parents ressentent souvent une grande impuissance face à un système sur lequel ils ont l'impression de n'avoir aucune prise. Il faut noter que les changements introduits en matière de programmes et au niveau des méthodes d'enseignement leur rendent de plus en plus difficile, voire impossible, la tâche de suivre la scolarité de leurs enfants. Quelques cours du soir à l'intention des parents ne changent rien à cet état de fait et l'on peut se demander si le but de tous ces changements n'était pas, en grande partie, d'introduire une rupture entre les parents et les enfants. C'en est du moins le résultat.

Certaines personnes s'accordent à dire que l'école publique a besoin de réformes, pourquoi alors ne pas travailler dans ce cadre?

La question du bon scolaire ne se pose pas en ces termes. Elle met en évidence le libre choix dont les parents doivent bénéficier en matière d'éducation, quelle que soit ailleurs la nature et la qualité de l'enseignement proposé par l'Etat.

Vous avez écrit divers articles dans votre journal et on peut y relever le terme de «totalitarisme» au sujet de l'école publique. Pouvez-vous l'expliquer?

Le mot «totalitarisme» a paru trop fort à certains au vu, notamment, de la connotation historique et politique de ce terme. Mais, comme nous l'avons dit, des raisons financières évidentes empêchent la plus grande partie de nos concitoyens d'avoir une réelle liberté de choix. L'Etat a, notamment

par le biais de la fiscalité, absorbé la quasi totalité du pouvoir en matière scolaire. C'est en ce sens qu'il est totalitaire.

Et ce d'autant plus que l'enseignement n'est pas essentiellement du ressort de l'Etat mais des familles. L'Etat n'a, en cette matière, qu'un rôle de suppléance. Les tâches primordiales de ce dernier sont celles du maintien de la sécurité intérieure et extérieure d'une communauté nationale. A savoir et à titre d'exemple: la défense, la diplomatie, la justice, la police.

Le slogan «Moins d'Etat» me paraît tout à fait justifié, s'il veut dire que les autorités doivent s'occuper à cent pour cent de certaines tâches (déjà bien difficiles à assumer à notre époque) et le moins possible de toutes celles dont les citoyens ont le devoir de s'occuper eux-mêmes.

Martine Bailly

Gesamtschweizerischer Sprachschulverband gegründet

Am diesjährigen pädagogischen Kongress der schweizerischen Privatschulen vom 6./7. Mai 1988 in Montreux wurde unter dem Präsidium von Françoise Frei das Thema «Lernen zuzuhören» behandelt. Der moderne Mensch verbringt zwar seine Zeit zu 45 Prozent mit «hören» (entendre), verliert jedoch immer mehr seine Fähigkeit, «zuzuhören» (écouter) und auf seine Mitmenschen einzugehen. Der Anlass des pädagogischen Kon-

gresses wurde für die Gründung eines gesamtschweizerischen Sprachschulverbandes benutzt. Dieser will auf dem Französischdiplom basierend auch für die deutsche und italienische Sprache einen einheitlichen Schulabschluss schaffen.

Die Präsenz von Regierungsrat Pierre Cevey, Direktor des Erziehungsdepartementes des Kantons Waadt, unterstrich die Bedeutung, die den Privatschulen und ihrer ergänzenden Erziehungsfunktion im Bildungswesen der Westschweiz zukommt.